Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 017-281700260-20261022-DEL202610_12-DE

Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime

RECOLEMENT DES ARCHIVES DU CENTRE DE GESTION

DELIBERATION
DEL-2026-10/n°12

Le jeudi 22 octobre 2026 à 10h00, le Conseil d'Administration légalement convoqué le vendredi 9 octobre 2026, s'est réuni à la Mairie de Coivert, sur proposition du Président, en séance ordinaire, sous la présidence d'Alexandre GRENOT, Maire des Gonds.

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS			
TITULAIRES		**SUPPLÉANTS**	
Alexandre GRENOT, Maire des GONDS Président	Présent	**Alain KINDER**, Maire des ESSARDS	
Marie-Danielle GIRAUDEAU, Maire de FONTAINES-D'OZILLAC 1ère Vice-Présidente	Présente	**Jemmy HERVÉ**, Maire de MAZEROLLES	
Laurent BOUILLÉ, Maire de SONNAC 2ème Vice-Président	Présent	**Viviane COTTREAU-GONZALEZ**, Maire de MONTROY	
Sylvie MARCILLY, Conseillère municipale de FOURAS 3ème Vice-Présidente	Présente	**Mikaël MOINET**, Maire NIEUL-LÈS-SAINTES	
David BAUDON, Maire de LA JARRIE 4ème Vice-Président	Présent	**Bruno BARBIER**, Maire de LAGORD	
Eric BERNARDIN, Maire de BREUIL-LA-RÉORTE	Présent	**Julien BLASAC**, Maire de VARAIZE	
Anaïs BERTET, Maire de THÉZAC	Présente	**Erwan CHARLES**, Maire de SAINT-LOUP DE SAINTONGE	Présent, sans voix délibérative
Cécile BIRON, Maire de BRIVES-SUR-CHARENTE		**Chantal CHARTIER**, Maire du GRAND VILLAGE PLAGE	
Jean-Michel CHATELIER, Maire de MEURSAC	Présent	**Martine DURVAUX**, Maire de CRAM-CHABAN	
Sophie COLLIN, Maire-Adjointe de LA LAIGNE	Présente	**Chantal FUMEAU**, Maire-Adjointe de SAINTE-RADEGONDE	
Brigitte DIOT-BESNIER, Maire de VOUHÉ		**Jennifer GABEAUD**, Maire-Adjointe de HAIMPS	
Françoise DURAND, Maire-Adjointe de BUSSAC-SUR-CHARENTE	Excusée	**Hervé GAILDRAT**, Maire d'ANAIS	Présent
Marc MAIGNÉ, Maire de NIEUL-SUR-MER		**Christine MILLERAND**, Maire de SOULIGNONNE	
Eliane MARSAUD, Maire de COURPIGNAC	Présente	**Jean-Pierre NIVET**, Maire d'ANGOULINS-SUR-MER	
Olivier MARTIN, Maire de CORME-ECLUSE	Présent	**Marie-Catherine PREVOT**, Maire de SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	
Joël PAPINEAU, Maire de SAINT-SORNIN	Excusé	**Bernard SEGUIN**, Maire de MESSAC	
Nicolas PERAUD, Maire de VILLEDOUX	Excusé – Pouvoir à Mme COLLIN	**Philippe SOULISSE**, Maire de RIOUX	
Marie-Noëlle SURAUD, Maire de COIVERT	Présente	**Jean-Marie TONNEAU**, Maire de BOUGNEAU	
Ornella TACHE, Maire-Adjointe de PAILLÉ	Excusée – Pouvoir à Mme GIRAUDEAU	**Marie-Hélène VALLIER**, Maire de CONSAC	
Jean-Marc THOMAS, Maire de SAINT-SIMON-DE-BORDES	Présent	**Jean-Luc VARANCEAU**, Maire de VILLARS-LES-BOIS	
Marie-Line CHEMINADE, Conseillère communautaire déléguée SAINTES GRANDES RIVES, L'Agglo	Présente	**Audrey LE CALVÉ**, Administratrice CCAS de La Jarrie	
Lise MATTIAZZO, Vice-Présidente CDC Haute Saintonge		**Alain RENOUX**, Vice-Président CDC Cœur de Saintonge	
Gislaine NORMAND-THIMONIER, Présidente SIVOS Jaurès-Magnier	Présente	**Joël WICIAK**, Conseiller communautaire délégué CDC Vals de Saintonge	

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 017-281700260-20261022-DEL202610_12-DE

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS NON AFFILIÉS ADHÉRENTS AU SOCLE COMMUN			
TITULAIRES		**SUPPLÉANTS**	
Christian BERTHELOT, Conseiller municipal de SAINTES		**Jacques GIROUX**, Maire-Adjoint de ROYAN	
Nadine DAVID, Maire-Adjointe de ROYAN	Excusée – Pouvoir à M. GRENOT	**Frédéric MILHIET**, Maire-Adjoint de LA ROCHELLE	
Nathalie ANDRIEU, Administratrice CCAS de ROCHEFORT	Excusée	**Olivier BERTRAND**, Administrateur CCAS de ROYAN	Présent
Thierry BARON, Vice-Président CCAS de SAINTES		**Isabelle GIREAUD**, Vice-Présidente CCAS de ROCHEFORT	
Chantal GUIMBERTEAU, Conseillère départementale			
Brigitte DESVEAUX, Conseillère départementale	Présente		

Marie-Danielle GIRAUDEAU assurait les fonctions de Secrétaire de séance.

MEMBRES EN EXERCICE :	29
MEMBRES PRESENTS :	18
NOMBRE DE POUVOIRS :	03
NOMBRE DE VOTANTS :	21

Sylvain POULARD, Payeur départemental était excusé.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Nathalie PARLANT, Directrice du CDG17
Corinne LARRÈRE, Assistante de Direction du CDG17
Adrien DUBOIS, Responsable Pôle Ressources du CDG17

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 017-281700260-20261022-DEL202610_12-DE

RECOLEMENT DES ARCHIVES DU CENTRE DE GESTION

DELIBERATION
DEL-2026-10/n°12

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

Rappelant que dans la sphère publique, les archives, qu'elles soient papiers ou numériques, sont astreintes aux mêmes réglementations et sont soumises à des obligations spécifiques de conservation ;

Qu'à l'occasion de chaque renouvellement de mandat, la loi prévoit de procéder à un récolement obligatoire de tous les documents confiés à la responsabilité du Maire pour les communes et par analogie au Président pour les intercommunalités, y compris en cas de réélection de la même personne dans ces fonctions ;

Précisant qu'en tant que dépositaire des archives produites, le Maire d'une commune ou le Président d'une intercommunalité est en effet responsable civilement et pénalement de leur intégrité et de leur bonne conservation ;

Considérant qu'au-delà du caractère obligatoire, les objectifs sont multiples :

- Gérer sainement le fonds d'archives et suivre son évolution ;
- Formaliser la passation de responsabilité du Maire ou du Président sortant au nouveau Maire ou au nouveau Président et permettre de certifier, de façon contradictoire, l'existence des archives à un moment donné ;
- Permettre un suivi par les Archives départementales et apporter des solutions à la pérennisation du fonds si besoin.

Considérant qu'il serait opportun de procéder de la même manière que pour une commune ou une intercommunalité, en mettant l'importance de la bonne gouvernance documentaire du fonds d'archives du Centre de Gestion en parallèle de celle des fonds communaux et intercommunaux ;

Précisant enfin que le récolement des archives du Centre de Gestion est réalisé pour la première fois ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- Approuve le récolement des archives du Centre de Gestion.

Rapport n°12
Délibéré le 22 octobre 2026

Fait à La Rochelle, le 22 octobre 2026.

Le Président
Alexandre GRENOT

Signé par : ALEXANDRE GRENOT
Date : 29/10/2026
Qualité : PRESIDENT